

Consulat général de France à ORAN
Réunion du Comité de sécurité du Poste

29 septembre 2014

Objet : Réunion du comité de sécurité (29 septembre 2014)

Résumé : Comité de sécurité réuni dans le contexte de l'enlèvement d'un compatriote.

Une réunion du comité de sécurité présidée par la consule adjointe, gérante du poste, en l'absence de M. Gérard MÉNARD, Consul général, s'est tenue le 29 septembre 2014 à 14h30 au consulat général de France à Oran à la demande du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International pour transmettre des consignes de vigilance et établir un point de situation, suite à l'enlèvement de notre compatriote Hervé GOURDEL le 21 septembre en Algérie, dans la région de Tizi-Ouzou, lequel a été assassiné par ses ravisseurs le 24 septembre.

Une trentaine de personnes ont participé à cette réunion :

- 9 chefs d'ilots et adjoints,
- 3 conseillers consulaires,
- 2 présidents d'associations,
- les directeurs des instituts français d'Oran et Tlemcen,
- 7 responsables sécurité d'entreprises,
- 1 représentant du consulat d'Espagne à Oran.

J'ai rappelé que cette affaire d'enlèvement et d'assassinat intervenait après les menaces proférées par Daech contre les ressortissants et les intérêts français, en réaction à notre intervention contre ses positions sur le territoire irakien à la demande des autorités de ce pays. Dans ce contexte, les Français résidant en Algérie étaient invités à renforcer leur vigilance tout particulièrement lors de déplacements en province mais aussi dans la vie quotidienne.

Avant d'aborder les consignes de sécurité, j'ai donné lecture du message de l'Ambassadeur de France à Alger transmis, à sa demande, par mail à la communauté française le 25 septembre.

Les consignes de sécurité ont alors été évoquées, avant de se rendre en Algérie puis sur le sol algérien.

1 -Avant tout déplacement en Algérie, il convient de consulter le site conseils aux voyageurs dont les fiches sont actualisées en permanence par le Centre de Crise.

Dans le contexte de l'intervention de la coalition internationale contre Daech, et face au risque accru d'enlèvements et d'actes hostiles contre les ressortissants des pays membres de la coalition, les Français résidant ou de passage dans le pays ont été invités à renforcer leur vigilance.

Pour ceux qui sont en déplacement temporaire à l'étranger, l'inscription sur le site Ariane a été recommandée (une petite fiche émanant du Centre de Crise a été distribuée en fin de réunion), et pour ceux qui résident en Algérie, le signalement au consulat de France le plus proche si la démarche de l'inscription au registre des Français établis hors de France n'a pas encore été effectuée.

Au sujet de l'inscription consulaire, je rappelle que le service de l'administration des Français de ce consulat général accueille le public, sans rendez-vous de 8h à 11h, du dimanche au jeudi. En ce qui concerne les expatriés employés au sein de grandes entreprises et qui disposent d'un temps limité d'attente au consulat, un responsable de l'entreprise peut adresser un mail sur la boîte générique du consulat <admin-francais.oran-fslt@diplomatie.gouv.fr> pour solliciter un rendez-vous pour ces personnes. Par ailleurs, l'inscription au registre peut aussi être faite par courriel sans présentation de la personne laquelle devra se présenter ultérieurement pour validation de cette inscription.

Dans la continuité de l'inscription consulaire, j'ai adressé quelques recommandations qui apparaissent très importantes et nécessaires dans la mise à jour de leurs données qu'ils peuvent effectuer, sur le site www.monconsulat.fr concernant notamment :

- L'adresse électronique,
- les numéros de téléphone fixes et portables
- une adresse postale précise dans la mesure du possible
- une personne à prévenir en cas d'accident
- enfin, le renouvellement de l'inscription consulaire le cas échéant.

L'attention des participants a été appelée sur un nombre important d'adresses électroniques et de numéros de téléphone non valides. J'ai donc insisté sur la fiabilité des renseignements à fournir lors de l'inscription consulaire d'autant plus qu'un système d'alertes à la communauté française par SMS sera prochainement mis en application.

J'ai profité de cette réunion pour rappeler qu'il convient d'effectuer les tests radios chaque début de mois pour les chefs d'ilots qui détiennent des postes afin d'assurer la mise à jour du plan de sécurité.

2 – Déplacements en Algérie :

J'ai rappelé, conformément à la fiche conseils aux voyageurs, qu'il est strictement déconseillé de se déplacer dans la zone rouge définie par le site, notamment au sud et l'est de l'Algérie, dans le reste du pays classé en zone orange, sauf raison impérative, et que les déplacements professionnels et touristiques sont possibles dans les villes d'Alger et Tipaza, Oran et Tlemcen sous réserve de faire preuve d'une grande vigilance.

J'ai signalé qu'en raison de la persistance d'un risque terroriste élevé en particulier dans certaines zones du nord-est du pays où évoluent encore des groupes terroristes, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, la plus grande prudence s'impose à tous nos ressortissants résidant en Algérie ou

prévoyant de s'y rendre et que l'enlèvement et l'assassinat de Hervé Gourdel rappellent que la menace terroriste est toujours là.

De même, l'information dans la presse de ce jour selon laquelle 2 militaires venaient d'être assassinés par des terroristes dans la wilaya de Sidi Bel Abbès (ville située à environ 80 km au sud d'Oran) le 28 septembre, faisant suite à l'assassinat de 7 militaires dans la même wilaya il y a quelques mois, ne permet pas de dire que l'ouest algérien est épargné et de dispenser de suivre les recommandations de vigilance accrue.

Il est par ailleurs observé que les menaces d'attaques et d'attentats terroristes ainsi que d'enlèvements d'otages étrangers en Algérie sont prises très au sérieux par les autorités locales qui ont pris des dispositions, pour renforcer la surveillance et la sécurité des sites sensibles et notamment, à la demande de l'ambassade de France à Alger, des emprises françaises.

Il a été demandé aux personnes présentes que tout événement suspect soit signalé au consulat au plus vite.

La parole a ensuite été donnée aux participants.

Parmi ceux-ci, le représentant du consulat d'Espagne souhaite une étroite collaboration avec ce consulat en matière de plan d'évacuation notamment, précisant que leur système informatique de gestion de crise n'apparaît pas très fiable.

Les responsables sécurité représentant différentes entreprises ont fait savoir que les consignes de sécurité étaient scrupuleusement appliquées par leur personnel. De leur côté, les chefs d'ilots et adjoints ont indiqué que la situation était tout à fait calme et sereine au sein de leurs ilots respectifs.

En conclusion, bien que ce comité de sécurité convoqué en urgence n'ait pas revêtu la forme habituelle en évoquant tous les risques encourus au niveau de la circonscription consulaire d'Oran, l'ensemble des participants a apprécié d'avoir été convié à cette réunion pour montrer sa sérénité, d'être informé des nouvelles consignes de sécurité et a assuré qu'il prendra acte des recommandations essentielles et pratiques tant au niveau de l'inscription consulaire que de l'inscription sur le site Ariane dont certains pourtant bien avisés ignoraient encore l'existence.

La réunion a pris fin à 15h45./.